

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

OBJECTIF

La seconde générale et technologique proposée à SANDAR correspond exactement aux nouvelles recommandations issues de la réforme des Lycées. Il s'agit d'une classe de détermination où le jeune peut tester une orientation sans pour autant s'enfermer dans une spécialité.

Commencer une classe de seconde résulte déjà d'une décision. Chaque élève qui débute en seconde, sait qu'il poursuivra ses études au minimum jusqu'à bac + 2.

A la fin de la seconde, l'élève pourra choisir à SANDAR, soit la voie générale avec un Bac S scientifique conduisant à des études supérieures longues, soit la voie technologique avec un Bac Technologique STAV plus appliqué, pour des études supérieures courtes du type BTS ou DUT. Mais il peut aussi s'orienter, en changeant d'établissement, vers d'autres baccalauréats (séries générales ou séries technologiques) que ceux proposés à SANDAR.

Comme dans tous les établissements qui relèvent du Ministère de l'Agriculture, la spécificité de la formation est fondée sur les sciences de la vie : biologie, écologie, agronomie ... En conséquence, outre un tronc commun à toutes les classes de seconde, notre programme propose un enseignement de détermination spécifique : **Ecologie-Agronomie-Territoire-Citoyenneté « EATC »**, dont l'objectif est l'étude d'une petite région proche de l'établissement.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission s'effectue après examen du dossier scolaire et entretien avec le candidat et sa famille. Cet entretien permet de bien présenter la particularité de notre enseignement, ainsi que toutes les possibilités d'orientation.

Le candidat doit avoir un avis favorable du conseil de classe de son Etablissement d'origine pour un passage en classe de seconde générale et technologique.

DEROULEMENT DES ETUDES

Les horaires, le contenu des enseignements et le niveau d'exigence sont ceux du programme officiel de l'Education Nationale pour la classe de Seconde Générale et Technologique.

- **L'enseignement de détermination**, spécifique aux établissements du Ministère de l'Agriculture, propose des **activités concrètes** (observations de terrain, visites, travaux pratiques) en complément du programme de biologie. Le support de ce module « Ecologie-Agronomie-Territoire-Citoyenneté » est le territoire, petite région proche de l'établissement, que les élèves vont découvrir et étudier.

- La deuxième langue est le 2^{ème} enseignement de détermination obligatoire pour tous les élèves de seconde dans l'optique d'une poursuite d'études en filière S ou vers certains BTS qui l'exigent.

- L'atelier de pratiques Sociales et Culturelles permet, à partir du support « expression et communication audiovisuelles, cinéma », de mettre en œuvre des activités de découverte, de création, d'animation, avec une recherche d'utilité sociale. Cette option concerne les élèves qui n'ont pas choisi l'option sportive équitation.

Acquérir son autonomie reste l'objectif prioritaire de cette classe. Afin de les aider dans cet apprentissage l'équipe éducative propose aux élèves un ensemble de moyens et les accompagne dans leur progression. Un tutorat est mis en place dans la mesure où le nombre d'étudiants bénévoles de BTS le permet.

DEBOUCHES

La classe de seconde ne conduit pas à la délivrance d'un diplôme. Les élèves qui présentent de bonnes aptitudes pour un enseignement relativement abstrait, notamment en mathématiques, physique-chimie et biologie-écologie, sont admis en Première Générale S. Les élèves qui présentent une aptitude suffisante pour un enseignement scientifique plus concret qu'en bac S, ouverts aux évaluations orales et aux travaux de groupes, sont admis en Première Technologique STAV.

Quelques élèves changent d'établissement après avoir choisi une autre filière d'orientation. Enfin lorsque les objectifs ne sont pas atteints, une décision de redoublement, voir plus rarement de réorientation, est prononcée à l'issue du Conseil de Classe du Troisième Trimestre.

PROGRAMME DES ETUDES

<i>ENSEIGNEMENTS COMMUNS</i>	<i>HORAIRE HEBDOMADAIRE</i>
Français	4,0 h
Mathématiques	3,0 h
Langue Vivante I (anglais)	2,0 h
Physique-Chimie	3,5 h
Education Physique et Sportive	2,0 h
Histoire-Géographie	3,0 h
Sciences de la Vie et de la Terre	2,0 h
Modules Maths, Français, Anglais, Histoire-Géographie	3,0 h
Aide individualisée Français, Maths.	2,0 h
<i>ENSEIGNEMENTS DE DETERMINATION</i>	<i>NOMBRE D'HEURES</i>
Ecologie Agronomie Territoire Citoyenneté	4,5 h
Langue Vivante II	2,0 h
TOTAL	31 h
<i>OPTION</i>	
Hippologie-Equitation	1,0h
Atelier de pratiques sociales et culturelles	2,0 h

Lycée Privé d'Enseignement Général et d'Agrotechnologie de Sandar

Chemin de la Sablière•BP 17•69579 Limonest Cedex•Tél. 04.78.35.11.30•Fax : 04.78.35.68.70•www.sandar.org•e-mail : info@sandar.org